



Association Grands Programmes et Projets pour le 21^{ème} siècle

Demande D'Admission (Personnes Morales)

Nom de l'organisme demandeur (en capitales d'imprimerie)

.....

A Monsieur le Président de " Grands Projets 21 "

Nous sollicitons notre admission comme Membre de " Grands Projets 21 "

A _____ le _____

Nom et fonction du signataire : (signature)

Contribution financière : (Fonction de l'importance de la société) : €

Renseignements pratiques

Adresse du siège social :

.....

Tél. : **Fax :**

Email :

Pour les Sociétés Industrielles :

Chiffre d'affaires **Effectifs**

Collaborateur désigné pour assurer les liaisons avec "Grands Projets 21" (envoi de documents)

Nom : **Prénom :**

Adresse

.....

Tél. : **Fax :**



Association Grands Programmes et Projets pour le 21^{ème} siècle

Email :

L'Association « Grands Projets 21 - *Grands Programmes et Projets pour le 21^{ème} siècle* » a pour objet de permettre à ses membres de faire connaître et partager leurs expériences, réussites et échecs, leurs connaissances et leurs idées sur les grands projets qui exigent des connaissances, des compétences ou des ressources dépassant celles des partenaires pris individuellement.

« Grands Projets 21 » vise à être un laboratoire d'idées ouvert à toutes sortes de collaborations et suggestions et à participer éventuellement à la promotion de grands programmes et projets à envisager.

« Grands Projets 21 » vise enfin à constituer un observatoire des grands projets développés en France et dans le monde.

Ces grands projets multidisciplinaires et multi-industries concernent une grande variété de domaines tels que les infrastructures terrestres, maritimes, aéronautiques et spatiales, les moyens de transport, la génération et la transmission des énergies, l'agriculture, l'alimentation, la santé, le monde numérique et la communication, la défense, la sécurité, l'environnement, l'éducation, la culture et les arts ainsi que tout ce qui peut toucher aux genres de vie des populations.

L'Association, prenant en compte tant les aspects techniques d'un projet que ses conséquences écologiques, socio-économiques et éventuellement éthiques, inscrit son action dans le cadre du développement durable, de la sauvegarde de la planète et de l'acceptabilité sociale. Ses actions consisteront notamment en conférences, ateliers, forums, tutoriels, séminaires, publications, études pour des tiers.

***Thèmes et activités que vous souhaiteriez aborder
au sein de « Grands Projets 21 » :***

.....
.....
.....
.....